

CONVENTION N° 4155

**Avenant n°1 à la convention de prêt n°3538 du 15 Mars 2022 entre Grand
Châtellerault et le Parc naturel régional des Landes de Gascogne**

Entre :

Grand Châtellerault, 78, Boulevard Blossac, CS 90618, 86100 Châtellerault représenté par Madame Maryse LAVRARD en qualité de Vice-présidente, autorisée à signer par arrêté n°2020/21 du 23 juillet 2020,

ci-après dénommé : Grand Châtellerault

d'une part,

Et :

Le Parc naturel des Landes de Gascogne, 333 route de Bayonne 33830 BELIN-BELIET, représenté par Monsieur Vincent DEDIEU, pour l'Ecomusée de Marquèze, agissant en tant que Président du parc

ci-après dénommé : l'emprunteur

d'autre part,

Préambule

Grand Châtellerault souhaite promouvoir et valoriser les collections du Grand Atelier, musée d'art et d'industrie par le biais de prêt d'objets pour des expositions temporaires et des manifestations.

L'Ecomusée de Marquèze souhaite prolonger l'emprunt du vélo Peugeot 1904 pour son exposition temporaire « La Pratique sportive dans les Landes »

VU L'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, relatif à la délégation des attributions du conseil au président et au bureau,

VU la délibération n°1 du 7 juillet 2021 du conseil communautaire, portant délégation d'attributions du conseil au président,

CONSIDÉRANT que Grand Châtellerault souhaite promouvoir les musées de son territoire par le biais de prêt d'objets.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent avenant a pour objet de modifier l'article 4 de la convention n° 3538 du 15 mars 2022 en modifiant les dates de prêt.

ARTICLE 2 : L'article 4 de la convention n°3538 du 15 mars 2022 est modifié comme suit :

La convention est conclue du 5 février 2022 au 15 décembre 2023 (exposition prolongée d'avril à novembre 2023)

Le reste de la convention initiale est inchangé

Pour l'Ecomusée de Ma
Le Président,

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 16/12/2022
Qualité : PRESIDENT



Vincent DEDIEU



Parc
naturel
régional
des Landes
de Gascogne

Fait à Châtelleraut, le 31 JAN 2023

Pour Grand Châtelleraut
La Vice-Présidente déléguée



Maryse LAVRARD